

Le 14 décembre 2017

Procès-verbal du Conseil d'administration du 14 décembre 2017

Le conseil d'administration de l'ACEF Rives de Paris s'est réuni le 14 décembre 2017 à 18 heures, dans les locaux de l'association, 76 avenue de France à Paris 13^{ème}, sous la présidence de Marc Sauvat, président de l'association.

Administrateurs présents

M. Cyril DAUTRICHE
Mme Gilda DUBOIS-BINAM
M. Patrick DUCOME
M. José FERNANDES
M. Guillaume de GERANDO
M. Jean-Claude KERVOT

M. Patrice LEBAN
M. Pascal LEPEE
M. Michel PINEAU
M. Marc SAUVAT
M. Jean-Jacques SCHERCHEN
Mme Marie-Anne VIGLA

Administrateurs excusés

Mme Manon BOREL (pouvoir M. Sauvat)
Mme Laurence-Béatrice CLUZEL (p. M. Pineau)

M. Stéphane DENOYELLE
M. Jean-René THIBAUD

Représentant de la Banque Populaire Rives de Paris

Absent

ORDRE DU JOUR

- 1-Validation du procès-verbal du CA du 6 septembre 2017
- 2-Point de situation sur la communication ACEF
- 3-Partenariats et solidarité
- 4-Questions diverses et échange entre administrateurs

1 – VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 SEPTEMBRE 2017

Le procès-verbal du CA du 6 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2 – POINT DE SITUATION SUR LA COMMUNICATION ACEF

Vanessa Riollet nous présente au nom de la société Septunsix, notre prestataire en matière de communication, les nouveautés en matière de communication ainsi que les actions déjà menées.

- Modifications apportées sur le nouveau site internet ACEF Rives de Paris :

La page « délégations » est en attente. Chaque délégué de région pourra être contacté par le public via un formulaire spécifique qui sera envoyé sur une plate-forme dédiée ou directement sur la messagerie ACEF de l'administrateur référent. L'adresse mail de ce dernier ne sera pas visible du public.

Il sera possible de transférer le message à un autre administrateur suppléant en cas d'absence du référent concerné par la région du demandeur.

Les coordonnées des délégués ne seront pas transmises aux adhérents. Une adresse email en « ...@acef.com » a été créée pour chaque administrateur référent. Le mot de passe de l'adresse créée par Septunsix sera prochainement transmis à chaque personne concernée.

Pour l'instant, il n'est pas possible de joindre des pièces jointes au formulaire de prise de contact.

- Espace administrateurs sécurisé

Cette partie du site a déjà été validée. Chaque administrateur aura accès à l'ensemble des documents : conventions, annexes, comptes-rendus de réunions de bureau et de CA, ... Un tri des documents concernant les partenaires pourra être fait par région pour en faciliter l'exploitation.

Un calendrier permettra de voir les actions prévues, avec les informations de lieux, horaires, personnes concernées... Chaque administrateur pourra directement s'inscrire sur ce calendrier pour annoncer sa participation aux différents événements cités dans le calendrier des actions des partenaires ainsi qu'à la tenue de stands au cours de ces manifestations.

- Newsletter

Des essais ont été réalisés sur une maquette graphique. L'ACEF sera autonome pour la rédaction du contenu.

Ce sera, comme pour l'ADASP qui l'utilise depuis septembre dernier et en est très satisfaite jusqu'à présent, un contenu de mail et non un fichier type .pdf ou autre qui serait mis en pièces jointes d'un mail, pour en simplifier l'accès et utiliser le principe de liens hypertextes.

Pour développer la communauté, il sera possible de s'inscrire à cette newsletter sans être adhérent.

- Réseaux sociaux

Une page Facebook existe déjà : « ACEF- avec les agents du service publics ». Il s'agit de la page nationale créée par la FNAS il y a plusieurs années. Elle existe toujours mais n'est plus alimentée suite à un problème de droit à l'image et d'arrêt de suivi par un administrateur.

Nous pourrions nous inspirer de l'architecture de cette page pour créer la nôtre. On pourra développer une stratégie de développement et de communication et y lancer des campagnes de pub.

Reste à désigner qui sera la personne en charge de la mise en place et de la gestion de cette page Facebook.

Une fois ce premier réseau social intégré, il sera éventuellement envisageable d'en créer d'autres comme sur Twitter.

En conclusion, le président précise :

Le mouvement ACEF a évolué et ne correspond plus forcément à ce qui existait auparavant ; en particulier depuis que le projet Filia est apparu.

Notre stratégie de communication devra suivre les règles suivantes :

- Identifier les objectifs et les axes communs.
- Concevoir un plan de communication sur 3 ans avec un calendrier précis sur 1 an.
- Couvrir plusieurs cibles : bureaux, CA, Banque Populaire, partenaires, adhérents, prospects.

Il faudra prévoir une réunion de l'équipe « communication » (composée actuellement de : Marc Sauvat, Patrick Ducome, Gilda Dubois-Binam, Cyril Dautriche) par mois, en parallèle des réunions de CA et de bureau.

3 – PARTENARIATS ET SOLIDARITE

- **Association « Asperger France »**

C'est une action de solidarité envers cette association que nous soutenons depuis plusieurs années.

Décision est prise de les aider en couvrant une partie de travaux de mise en conformité des toilettes pour handicapés dans leur local à Alfortville (94).

- **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 2 500 €.**

- **Association « Les Fées de l'espoir »**

Cette association de l'Essonne soutient les femmes victimes du cancer du sein. Une de leurs actions phares a consisté à réaliser un calendrier 2018 sur lequel le logo de notre ACEF est affiché en tant que partenaire de leur action. Les recettes des ventes de ce calendrier iront à l'Institut Marie Curie. L'aide de l'ACEF permettrait de couvrir les frais d'imprimerie des calendriers.

➤ **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 5 000 €.**

4 – QUESTIONS DIVERSES

- Y aura-t-il une formation Facebook pour les administrateurs ACEF ?

Aujourd'hui, presque tout le monde utilise ce réseau social à différents niveaux et de nombreux tutoriels existent en ligne. Mais, si le besoin s'en ressent vraiment pour quelques administrateurs non familiers d'internet, cela est possible. Il faudra clairement identifier le type et le niveau de précision du besoin.

- Comment informer convenablement nos adhérents de la nouvelle communication de l'ACEF ?

L'ACEF ne dispose pas directement des informations concernant ses adhérents. C'est la BPRI qui gère les informations recueillies lors d'une adhésion à l'ACEF. La liste des adresses email des adhérents est malheureusement incomplète, car cette information n'est pas obligatoire lors de l'adhésion. Un peu plus de la moitié seulement des adresses email est disponible actuellement. La question porte donc sur la moitié restante (environ 22 000 adhérents) pour laquelle un mail ne peut être envoyé directement. Envoyer une lettre d'information papier à ces membres coûterait environ 12 000 euros. Ce n'est envisageable que lorsque nous avons une communication importante à faire, par exemple le développement de l'offre multiavantage. Nous les inviterons à cette occasion à nous transmettre leur adresse email ou suivre d'eux-mêmes nos informations via notre site internet ou notre Facebook.

Une autre solution pourrait consister à insérer une annonce concernant l'ACEF dans l'un des courriers papier transmis régulièrement à l'ensemble des clients de la banque. Cela permettrait de toucher nos adhérents actuels et les adhérents potentiels.

- Point de situation du contrat avec le précédent prestataire de communication de notre ACEF ?

Nous avons décidé de cesser de travailler avec la société Release. Nous leur avons réglé une avance de 40.000 euros pour un travail qui n'a plus lieu d'être. Une démarche sera entreprise pour leur demander le remboursement ou la réalisation d'un autre travail à hauteur du montant dû.

- Les administrateurs ont ensuite échangé sur divers sujets qui leur tenaient à cœur, profitant du fait d'être exceptionnellement entre membres de l'ACEF dans cette réunion.

- Evolution du travail des administrateurs référents départementaux
Une discussion riche et passionnée entre les administrateurs s'est déroulée.

Les points abordés ont été les suivants :

- Suppression des équipes de conquêtes et animation par les agences locales,
- Traitement perfectible de certains dossiers apportés par l'ACEF en agence,
- Suppression logo ACEF au profit de la CASDEN, demande de rétablir les avantages bancaires qui ont en grande partie disparus,
- Positionnement de la banque à préciser par rapport aux partenaires,
- Mode de financement des actions communes avec BPRI,
- Attention particulière sur les relations CASDEN et BPRI,
- Echanges sur la stratégie et la politique de l'ACEF Rives de Paris.

Il est nécessaire d'apporter une réponse à ces attentes et de faire le point factuel entre le ressenti et la réalité.

Le président se rapprochera de la banque sur les points qui la concerne et apportera des éléments au prochain CA.

L'ACEF Rives de Paris est l'une des plus importantes ACEF en France et sert actuellement de vitrine pour la FNAS auprès des nombreuses autres ACEF, dont certaines rencontrent actuellement de graves difficultés. Il faut que notre action perdure.
Elle réitère le fondement de notre ACEF le soutien de nos adhérents.

Prochaines dates :

- L'Assemblée générale 2018 devrait avoir lieu en mai ;
- La prochaine Soirée des partenaires pourrait avoir lieu en octobre – novembre 2018.

Le Président
Marc Sauvat



La secrétaire générale
Marie-Anne Vigla

